

# **M.J.C. FOYER BERLIOZ**

## **PROJET ASSOCIATIF**

Lotissements pavillonnaires et collectifs ordinaires implantés dans les années 60 sur les terres agricoles en marge de la ville de Pau, le quartier Berlioz aurait pu rester l'un de ces ternes îlots que connaissent beaucoup de banlieues.

Dès l'origine pourtant, une volonté de «réaliser ensemble » un lieu de vie convivial, grâce aux initiatives des premiers «castors », a donné une âme aux premières constructions élevées dans le «quartier des musiciens ». Cet «esprit Berlioz » a survécu à l'implantation de résidences et de HLM près du boulevard de la Paix. Un collectif de quartier ouvert à tous s'est constitué pour réclamer les équipements qui faisaient défaut sur place, pour imaginer des mesures susceptibles de mobiliser des jeunes d'origines diverses, souvent livrés à eux-mêmes et manquant de projets stables et structurants. Une culture de quartier s'est forgée autour de valeurs communes, dont la MJC recueille aujourd'hui le dépôt.

Au-delà des activités culturelles et de loisirs pratiquées à Berlioz, conformément à son identité de MJC, l'association reconnaît dans ses finalités sociales très affirmées les objectifs que la Caisse nationale d'allocations familiales assigne aux centres qu'elle agréé :

- Faciliter les contacts entre les générations
- Favoriser la mixité sociale
- Accompagner les parents en difficulté.
- Créer des lieux d'interventions concertées
- Implication et participation des habitants

### **1 – Nos valeurs fondamentales :**

La M.J.C. Foyer Berlioz est une structure d'animation sociale et culturelle issue des mouvements d'Education Populaire. A ce titre, elle porte la conviction et le témoignage que chaque individu a en lui les capacités à devenir acteur dans la Cité, par l'adhésion et la participation à des activités ou actions individuelles et collectives.

Ouverte à toutes les cultures, entendues ici comme des construits en constante évolution, la M.J.C. Berlioz est fondamentalement laïque et se déclare strictement sans aucune attache politique, syndicale ou confessionnelle.

Elle respecte et promeut les Droits de l'Homme et de l'Enfant et lutte contre toutes les formes de discrimination.

Sa gestion associative est respectueuse des exigences démocratiques et républicaines, tout particulièrement au regard de l'expression d'une citoyenneté active favorisant l'accès pour tous aux savoirs de toute nature, dans un esprit de solidarité, de partage et de promotion.

La M.J.C. Berlioz inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre du développement durable et elle encourage, par l'information, la formation permanente et la participation de ses adhérents, au respect de ces valeurs.

### **2 – Missions :**

Dès la décennie 70, les résidents souhaitaient disposer d'un espace pour se retrouver, mais ce premier foyer fut rapidement investi par des bandes de jeunes qui semaient le désordre. Pendant quelques années, la situation est demeurée tendue.

D'une concertation entre les habitants du quartier, les commerçants et les élus, est née l'idée de résoudre collectivement les difficultés en construisant ensemble une vie de quartier plus harmonieuse : « **passer d'un quartier vivable à un quartier vivant** ».

La MJC Berlioz a recueilli cet héritage et s'est inscrite dans cette dynamique. Elle s'est attachée à rendre accueillants les vieux préfabriqués, à nouer des contacts, à s'ouvrir à l'environnement, à la montagne.

Selon l'article 2 de ses statuts, l'association BERLIOZ, qui gère la Maison des Jeunes et de la Culture dite « MJC Foyer Berlioz », « **participe à l'équipement culturel et social de la Ville de Pau** ». Elle offre à chacun, d'abord en direction de son quartier d'implantation, mais aussi en ouverture sur l'extérieur, la possibilité de prendre conscience de ses aptitudes, de développer sa personnalité et de l'aider à devenir un citoyen responsable.

### **3 – Les objectifs généraux :**

L'Association se fixe quatre objectifs généraux qui concrétisent les valeurs fondamentales qu'elle promeut :

- Développer un « **esprit Berlioz** » : c'est à dire développer des activités qui facilitent l'ouverture aux autres, la mixité sociale, le «faire ensemble ».
- Un « **lieu citoyen** » : saisir des opportunités dans l'activité de la MJC ou dans l'actualité pour organiser des échanges et des discussions équilibrées.
- **Des participants – acteurs** : Nos activités s'ouvrent sur des projets où chaque «utilisateur », jeune ou adulte, pourra devenir acteur.
- Une MJC qui **rayonne** : se faire connaître pour pouvoir organiser des rencontres, devenir un pôle de référence.

### **4 – Implantation sur le territoire :**

Le quartier Berlioz revendique une forte identité géographique. Son «territoire » d'appartenance rassemble un quadrilatère relativement réduit d'une vingtaine d'hectares, limité au Nord par le boulevard de la Paix, au Sud par le boulevard Tourasse, à l'Est par l'avenue des Lilas, et à l'Ouest par la zone de terrains vagues en cours d'urbanisation en bordure de l'avenue de Buros. Ce secteur comprend une partie pavillonnaire, et un ensemble assez dense d'immeubles collectifs, soit environ 5000 habitants.

**La MJC est donc d'abord une « maison de quartier** ». A ce titre, elle participe aux réflexions qui engagent ici la qualité de la vie et l'avenir de l'environnement urbain. Elle s'intéresse à toute initiative susceptible de favoriser le développement économique du secteur.

**Mais la MJC entend élargir son influence au-delà** de ces limites géographiques relativement étroites. Les adhérents proviennent parfois, selon les activités qui les intéressent, de la grande banlieue de Pau ou de la campagne environnante. Une manifestation telle que Rêve de Ville intéresse toute l'agglomération.

L'association considère que travailler sur le quartier n'exclut pas le souci d'ouverture. C'est dans la mesure où l'on possède des racines fortes qu'on est capable d'apporter quelque chose à l'extérieur : à ses voisins, à sa ville, à sa région, voire à Saragosse (puisque aussi bien la MJC pratique des échanges avec les Espagnols) .../...

## **5 – Publics visés :**

Vis-à-vis de son public, la MJC rencontre la même contradiction apparente, énoncée à propos du territoire, entre sa vocation d'ouverture à tous, et celle d'accorder une attention particulière à des personnes en difficulté sociale : il lui revient d'analyser les demandes, les besoins de cette population, afin de développer des activités ciblées en fonction de l'âge, du sexe, de l'habitat, du statut ...

L'aspect social de l'activité de la MJC n'est pas tant celui d'une assistance individualisée aux personnes, bien que cet aspect ne soit pas absent, qu'une socialisation des personnes défavorisées. Fréquenter un groupe engagé dans des activités créatrices, échanger autour des savoir-faire des uns et des autres, doit aider chacun à trouver sa place. Ainsi, en pratiquant la mixité sociale, en révélant des aptitudes, en provoquant des moments de convivialité, on crée des liens d'amitié, on lutte contre l'exclusion.

Les publics « ciblés » sont d'abord les jeunes, usagers du foyer, de l'accompagnement scolaire ou des activités extérieures. En favorisant chez eux l'émergence et le développement de valeurs et d'attitudes constructives, la MJC s'efforce d'éviter qu'ils ne s'engagent dans un processus de violence et de nihilisme, elle accomplit alors une œuvre de prévention collective.

Viennent ensuite les parents, à qui l'on propose de s'inscrire dans des ateliers. Il ne s'agit pas de former des communautés de cas sociaux, mais de créer les conditions d'un brassage social, inter-âges, qui débouche sur une meilleure intégration locale et ouvre sur une société plus large.

La MJC se doit également de remplir son rôle d'animatrice culturelle. A ce titre, son public s'élargit du quartier vers la ville et l'agglomération.

La MJC est enfin interpellée par le « troisième âge ». La proportion des retraités augmente dans le quartier, une demande de leur part se fait insistante. La MJC doit rapidement se positionner par rapport à cette demande pressante.

## **6 – Partenariat :**

La MJC n'est pas un lieu clos, elle appartient à un réseau de partenaires indispensables à son fonctionnement ou à son rayonnement. Les partenaires locaux sont représentés au Conseil d'Administration par un collège spécial comptant cinq voix délibératives.

Les associations locales sont peu nombreuses : la maison de l'Enfance Marancy, la Maison de la Montagne, l'Association des commerçants et artisans, le Collectif de quartier et le Groupe Alliance Habitat forment un premier niveau.

Un second cercle regroupe les associations et les organismes qui entrent dans l'élaboration d'actions ou de projets, de manière informelle ou contractuelle selon les cas. La liste des partenaires occupe une page complète (cf. le diagramme annexé) : sur le quartier, dans la ville, avec l'étranger (jumelage avec Saragosse), avec des troupes artistiques...

Le troisième cercle rejoint les collectivités ou les organismes officiels qui subventionnent la MJC sur les objectifs qui leur sont propres : prévention, accompagnement scolaire, éducation populaire, contrat de ville...

## **7 – Relations avec les institutions :**

Essentiellement résidentiel, le quartier Berlioz ne compte pas d'administrations sur son territoire, sinon un groupe scolaire du premier degré et un service du Conseil général. La MJC apparaît plus d'une fois comme un relais de proximité aux yeux des habitants, un lieu de premier accueil capable d'initier une démarche, de donner un conseil, voire de mener à bien une initiative : le secrétariat assure le premier recours.

La MJC, auprès des institutions, représente un peu la sensibilité du quartier. Les habitants se tournent volontiers vers elle pour transmettre un besoin, une demande, une remarque, un projet. L'Association se doit alors de s'en faire l'écho d'une manière constructive et élaborée.

**Le lien contractuel qui lie les collectivités à la MJC pourrait être perçu comme une tutelle, mais il se noue dans une relation de confiance plutôt que de dépendance, au nom d'une conception supérieure du bien public, au profit d'un fonctionnement libre dans des conditions de sécurité et de respect mutuel du rôle de chacun.**

L'agrément de la MJC relève de la DDJS au titre d'association de Jeunesse et d'Education populaire, mais le financement de son fonctionnement dépend pour beaucoup de l'intérêt que lui portent ses partenaires institutionnels. La Ville de Pau, qui met à disposition des locaux tient une place éminente parmi ceux-ci par son appui financier et la collaboration active de ses services. Chacun des partenaires institutionnels s'attache en fait à un aspect particulier de la vie de l'Association :

- la Ville encourage les animations qui favorisent la vie culturelle, économique et sociale du quartier.
- la CAF insiste sur l'éducation des jeunes et des familles,
- le Conseil général veille à la prévention de la délinquance,
- le Conseil régional soutient nos projets culturels et encourage nos relations avec l'Aragon.
- le Groupe Alliance-Habitat, bailleur de locaux, apprécie la présence de notre association.
- le GIP-DSU centralise les crédits des instances qui débordent l'échelon local.

Il revient à la MJC de réaliser une synthèse de toutes ces attentes et de les rendre opérationnelles.

Les Institutions figurent de droit au C.A. avec cinq voix.

## **8 – Principes de fonctionnement :**

La « MJC Foyer Berlioz » est une association soumise à la loi 1901. Ses statuts sont déposés à la Préfecture. L'association adhère à la Convention collective de l'Animation socioculturelle de 1988.

Les acteurs de l'association sont appelés à respecter une charte de qualité signée en 2004 avec la DDJS et la CAF.

Le Conseil d'Administration élabore les projets de l'association dans le respect de ses valeurs et en contrôle la réalisation.

Le directeur assure la gestion et le bon fonctionnement de la maison, il tient son rôle d'interface et de conseiller technique auprès du Bureau et du Conseil d'Administration. .../...

.../...

L'équipe des salariés met en œuvre les activités. Elle forme une force de proposition. Les demandes et suggestions émanant du personnel sont étudiées avec attention, directement ou par l'intermédiaire d'un délégué présent dans ses instances.

L'implication de bénévoles dans l'élaboration et la réalisation des projets est constitutive de la vie de la MJC ; au-delà d'une nécessité matérielle, elle est une raison d'être de l'Association.

Les personnes intéressées qui forment le public de la MJC formalisent leur participation par le paiement d'une cotisation qui leur donne accès à la vie de l'association. La MJC considère que ses adhérents doivent contribuer au financement des activités dont ils bénéficient, cet apport fut-il éventuellement modeste et symbolique selon les cas. Il n'entre pas dans l'éducation citoyenne d'encourager l'assistantat.

## **9 – Les moyens à disposition :**

### *91 – Moyens humains :*

**L'activité des bénévoles** représente un apport considérable sur le plan humain, mais aussi en termes de moyens. Leur apport représente une quantité d'heures de travail qu'on a scrupule à inclure dans une comptabilité pour valoriser la part d'autofinancement. Il peut aussi se décliner en termes de prévention de la délinquance et d'intégration sociale des jeunes.

Rien n'existerait sans **l'implication active d'une équipe de salariés** motivés, où la concertation est considérée comme essentielle au bon aboutissement des projets. L'Association a cherché à compenser par une politique de formation l'absence de visibilité des emplois aidés. Elle souhaiterait obtenir les moyens de pérenniser ces emplois.

L'association doit résoudre la question du financement du poste de directeur par un accord entre le Conseil général et la Ville..

### *92 – Moyens financiers :*

Le budget de l'Association est constitué pour l'essentiel de subventions annuelles obtenues sur des projets. Des difficultés de trésorerie naissent de manière structurelle à cause du décalage entre le moment du lancement des actions et celui de leur financement effectif.

En 2006, les ressources propres de l'Association (participation des usagers, adhésions, divers) s'élèvent à 23% des produits.

La MJC souhaite :

- la prise en considération des charges globales inhérentes à chaque projet.
- l'abandon du financement annuel au profit d'un engagement de plus longue durée, triennal par exemple

### *93 – Moyens matériels :*

La MJC Berlioz a historiquement privilégié les activités d'extérieur ou utilisé des locaux prêtés, car elle ne disposait que des préfabriqués de la rue Berlioz. La construction d'une maison en dur à l'entrée de la Coulée Verte, ainsi que les projets d'urbanisation des terrains de l'avenue de Buros donneront sans doute l'occasion d'un nouvel élan à son activité, à condition que la dotation en personnel suive.

.../...

## **10 – Perspectives de développement :**

Les perspectives de développement sont liées aux projets immobiliers et d'aménagement du quartier : construction d'immeubles collectifs, aménagement de jardins et d'espaces verts, rôle de la Coulée Verte. Le projet de construction d'une Maison de la Montagne comprend la présence d'artisans spécialisés et celle de la Maison des Jeunes.

En lançant des projets d'animation de quartier ambitieux, la MJC Berlioz s'est donnée avec « Rêve de Ville » une image originale qui en fait l'un des événements culturels majeurs au niveau de l'agglomération. Elle entend poursuivre la réalisation de ces manifestations, qui réunissent de multiples partenaires, qui rythment la vie du quartier et la structurent, qui créent le lien social susceptible de rapprocher les habitants.

La MJC a également l'ambition de poursuivre et de développer ses échanges avec Saragosse, de jouer un rôle de premier plan dans le cadre du jumelage de Pau avec cette ville. La MJC répond à sa mission en reconnaissant dans cette démarche l'occasion de fédérer des personnes, des groupes, qui ont envie de faire quelque chose ensemble. Le fait de se rencontrer, de réaliser quelque chose ensemble, engendre un dynamisme qui unit les personnes et ouvre les esprits.

L'évolution démographique récente modifie les rapports entre les générations. La demande émergente du troisième âge en vue de disposer d'un lieu d'accueil au sein de la MJC illustre cette réalité nouvelle. L'association devra répondre à cette demande.

La réflexion entreprise sur l'identité de l'Association, partagée entre sa vocation d'éducation populaire, et sa volonté d'action sociale, l'amènera à se positionner et le cas échéant à redéfinir ses statuts en fonction de son choix final.

## **11 – Modalités et critères d'évaluation :**

- Mise en place de contrats d'objectifs si possible triennaux avec les institutions qui nous financent, comportant des critères d'évaluation à définir ensemble, tels que des statistiques sur les publics touchés par la MJC, les retours sur enquêtes, les témoignages des usagers.
- Politique de communication : échos de la presse locale, confection de plaquettes, utilisation de l'adresse Internet des adhérents, conventions de partenariat...
- Présence dans le quartier : lieu d'accueil, fréquentation des habitants, animations locales, fêtes de quartier avec la collaboration des commerçants.
- Mise en place d'une comptabilité analytique (où entreront autant que possible les heures de bénévolat)
- Participation à la réflexion et la réalisation de l'espace Coulée Verte et Jardins Lauga.
- Formation de cadres bénévoles à travers des activités (montagne, relations internationales, vie associative).

Autant de critères qu'il conviendra de rapprocher des objectifs généraux définis en préambule du présent projet.

*Texte adopté par le Conseil d'administration du 10 janvier 2007*

*Le Président :*

*Le Secrétaire :*